

DECISION DU MAIRE N 1-2026

RENOVATION ET AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE CONSTRUCTION D'UN ESPACE MULTI ASSOCIATIF INTERGENERATIONNEL

Le Maire de la Commune de Saint Feliu d'Avall,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22

Vu la délibération n°D662020 en date du 7 Juillet 2020 portant délégations au maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N D52 2022 autorisation la signature d'une Convention de mission avec la SPL PERPIGNAN MEDITERRANEE

Considérant que le Maire est chargé, sous le contrôle du Conseil Municipal, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

D'attribuer le marché pour la mission de CSPA (Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé) dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle et de la construction d'un espace multi associatif intergénérationnel sur la commune de Saint Feliu d'Avall à l'entreprise **EVOTEC BTP** qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **6 993,00 € HT, soit 8 391,60 € TTC**

ARTICLE 2

D'autoriser, au titre de la convention susvisée, la SPL Perpignan Méditerranée à signer tous les documents nécessaires afférents à ce dossier, les pièces du marché et l'acte d'engagement,

ARTICLE 3

Précise que les crédits seront inscrits aux budgets 2026 et suivants,

ARTICLE 4

Dit que Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

ARTICLE 5

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Saint Feliu d'Avall.

Le Maire,
Roger GARRIDO



S' Feliu d'Avall, le 16/02/2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication et notification du :